

Oct.
74

S. oct.
4074

Hertzgeb.
8° 4074

DEUX PROTESTATIONS DE CITOYENS HOLLANDAIS

CONTRE

l'incorporation de la République Sud-Africaine,
dite Trans-Vaal;

SUIVIES D'UN

Appel à l'opinion publique

DE

LA GRANDE-BRETAGNE.

(JUIN 1877.)



IMPRIMERIE DU JOURNAL (DAGBLAD) D'UTRECHT.

"Knowing that justice and honour are still dear to Englishmen, the people of the Netherlands feel assured that their brethren in the Transvaal will not appeal to England in vain, but that all their prayers will be patiently heard, and all their grievances speedily redressed."

Utrecht, July 2nd 1877.

J. S. ROBINSON.

(The Leeds Mercury, July 5, 1877.)



Incorporation du Trans-Vaal. Protestation.

Un fait récent et odieux, révélé à l'Europe par la presse Anglaise, a ému vivement et affecté douloureusement l'opinion publique dans les États libres du Continent. L'annexion de la République Trans-Vaal, dont l'honorable Président avait été naguère en Angleterre comme en Belgique et à Lisbonne, mais en premier lieu en Hollande, qu'il se plaisait à nommer sa patrie adoptive, l'objet de la plus haute considération, soulève une réprobation universelle et tout à la fois l'étonnement de tous ceux qui, simples et naïfs, allant droit en besogne, ne sauraient comprendre cet acte de brigandage, mis en parallèle avec l'attitude de la Grande-Bretagne dans la question d'Orient. Jusqu'ici l'annexion opérée par un fonctionnaire public, agent du gouvernement colonial, ne paraît pas avoir reçu encore une solution avouée et définitive à Londres.

C'est pourquoi les soussignés citoyens Hollandais, croyant se dégrader en restant oisifs et les bras croisés, s'empressent de manifester leur indignation de cette violation des droits d'un État libre et indépendant, commise en pleine paix par un abus de la force et de l'hospitalité, indigne du nom britannique. En flétrissant ce lâche attentat à la face du monde, ils n'ont pas perdu tout espoir de voir le Cabinet Anglais forcé de respecter les principes du Droit de la Nature et des Gens, rappelé à ses devoirs par la conscience d'un Peuple religieux et magnanime, et qui en ce moment même défenseur et soutien des Turcs, ne voudra point se souiller à jamais par un pareil crime envers des Chrétiens et co-religionnaires.

UTRECHT, 1 Juin 1877.

Protestation, rédigée à Leide.

(Juin 1877.)

Il n'y a qu'un an, le loyal et énergique Président Burgers a été l'objet de la plus vive sympathie, non seulement de la Hollande, mais aussi de l'Angleterre. C'est donc avec un sentiment mêlé d'étonnement et d'indignation que les soussignés citoyens Hollandais, ont appris la nouvelle de l'annexion du Transvaal par un agent du Gouvernement colonial Anglais. En flétrissant ce fait comme une „violation des droits d'un Etat libre et indépendant, commise en pleine paix”, ils s'empressent de manifester leur indignation d'un pareil acte, dans la ferme confiance que le Cabinet Anglais ne saurait approuver une politique basée sur la force, et violant les principes du droit des Gens.

Appel de citoyens Hollandais à l'opinion publique de la Grande-Bretagne, en faveur de la République Sud-Africaine, dite Trans-Vaal.

„Populus jura Naturae Gentiumque violans,
suae quoque tranquillitatis in posterum rescindit
munimenta.”

GROTIUS.

Alliée à l'Angleterre durant un siècle, (1678—1780) pour le maintien de la liberté religieuse et de l'équilibre politique du Continent, la Hollande se souvient avec fierté de l'époque glorieuse de cette communauté d'intérêts et d'entente cordiale. Elle se rappelle non sans quelque

amertume, au prix de quels sacrifices le Stadhouder de la République devint le grand Libérateur de l'Angleterre, et comment l'immortel Guillaume III jeta les fondements de la puissance britannique, basée sur les principes de la monarchie constitutionnelle. La Hollande n'a pas non plus oublié que les hommes d'état et les guerriers les plus illustres, les Marlborough et les Heinsius, les Walpole et les Slingelandt, soit dans la poursuite de la guerre, ou pour l'action diplomatique et pour rétablir ou sauvegarder la paix générale, unis de coeur et d'âme, remportèrent des succès signalés et durables. Avant tout et en première ligne, la Hollande tient à honneur d'avoir de concert avec la Grande-Bretagne, pris en main et soutenu constamment et par les plus nobles efforts, la cause sacrée des faibles et des opprimés par terre et par mer, en Europe. — Jamais l'humanité souffrante n'invoqua en vain l'appui et la protection des Puissances maritimes inséparables. En France et en Italie, en Allemagne et dans la Hongrie comme dans la question d'Orient, leur alliance indissoluble et intime brilla d'un vif éclat à plusieurs reprises, ou fit bénir leur nom par des minorités insurgées, couvertes de leur égide.

Ces temps sont loin de nous, il est vrai, et la Hollande ne compte plus, à l'égal des Provinces-Unies, au rang des Etats prépondérants de notre âge. C'est à la Grande-Bretagne seule qu'est échu l'héritage du Protectorat bien-faisant, pour lequel nos ancêtres eux aussi ont prodigué jadis leur sang et leurs trésors. De nos jours l'Angleterre seule est restée en lice, et son intervention puissante et généreuse préconisée par Lord Brougham a valu au Parlement britannique le magnifique éloge d'être reconnu et honoré comme le tribunal suprême, auquel toutes les nations opprimées de l'Univers avaient si souvent recouru, sans implorer jamais en vain sa justice !

Et c'est pourtant dans ce refuge et sanctuaire même, qu'un Ministre de la Couronne, *mr. Lowther*, a osé déclarer nonobstant les protestations solennelles du Président *Burgers* et du Conseil-exécutif de la République Sud-Africaine contre l'annexion et incorporation de ce territoire, proclamée par *Sir Theophilus Shepstone*, que tout allait pour le mieux dans le *Trans-Vaal*, et qu'il ne fallait pas s'arrêter à ces pièces qui ne valaient pas même la peine d'être sérieusement examinées et prises en considération! Aucun autre document officiel international ou diplomatique n'avait été transmis au *Foreign Office*, ni au département des Colonies. S'il n'est pas permis de révoquer en doute l'assertion réitérée et publique de *mr. Lowther*, cette attitude passive et silencieuse des Cabinets n'est-elle pas indigne et honteuse? Comment! Un État libre et indépendant, tel que le *Trans-Vaal*, cessera-t-il d'exister sous le prétexte de sa détresse financière, d'une crise momentanée que les plus grandes Puissances européennes, l'Angleterre elle-même, a dû traverser itérativement? ou parce que le Gouvernement républicain n'était pas exempt de bévues et de mécomptes? Quel est le Chef ou le ministère des temps anciens ou modernes, qui ait jamais prétendu avoir un brevet d'infaillibilité politique ou administrative? Est-ce peu de chose, une bagatelle, que la radiation d'un Etat de la liste des peuples libres et souverains?

Nous ne demanderions pas mieux que de pouvoir nous taire, et dissimuler la vérité. Mais que répondre à ces lignes tracées par un auteur véridique Anglais, révolté du spectacle qu'il avait eu sous les yeux? „*What does England gain by the robbery of the diamond fields? Nothing, I venture to reply — telles sont les paroles du capitaine Lindley — but dishonour, obloquy, and hatred — loss of prestige and respect in one of those colonial centres where*

a course of wise, just and honourable policy would ensure an early Confederation of States to the future strength, glory and perpetuity of the British Empire. The policy of wronging the two independent South-African States (l'Etat libre d'Orange et la République Trans-Vaal) alienates thousands of white colonists and inspires thousands more with detestation for such mean, incapable statecraft."

Mr. Lindley, on le voit, ne ménage point les termes, et pourtant il y a déjà quatre ans qu'il écrivait ceci, longtemps avant les actes du Proconsul Sir Theophilus Shepstone, qui après avoir été reçu à Pretoria revêtu d'un caractère diplomatique et inviolable, vient de s'y installer à force ouverte et d'y imposer sa domination par les bayonnettes.

Cela est il-tolérable, et *Vauri sacra fames* et le dicton „ce qui est bon à prendre est bon à garder”, est-il passé en principe dirigeant de la politique des Cabinets, nommément du Gouvernement anglais qui n'a cessé de jeter les hauts cris à la vue des envahissements continuels et systématiques de la Russie? „Si le *brigandage politique* se perpétue, remarquait M. de Vergennes après le partage de la Pologne, la paix ne sera bientôt plus qu'une carrière ouverte à l'infidélité et à la trahison. Si une possession immémoriale, si des Traités solennels qui ont fixé les limites respectives, ne peuvent plus servir de frein à l'ambition, *comment se garantir* contre la surprise et l'invasion?" 1)

L'annexion du Trans-Vaal opérée à la sourdine, par la convoitise d'une part, par la jalousie du chemin de fer projeté de l'autre, est pour le moins aussi détestable que les incorporations que nous avons vues s'accomplir en

1 V. Ségur, *Politique de tous les Cabinets de l'Europe* T III. 159 (2e édit.) Paris, 1801.

Europe successivement depuis l'annexion de mauvais augure, de la Savoie et de Nice. Ce qui a été pratiqué à l'égard du Trans-Vaal par des menées et manoeuvres ténébreuses et souterraines, ne peut être masqué et coloré sous le titre de droit de conquête et de conséquences de la guerre. A qui veut s'emparer du bien d'autrui, les prétextes, si futiles qu'ils soient, ne font jamais défaut. Que la République Sud-Africaine fût bien ou mal administrée, le Gouvernement du Cap n'avait rien à y voir. L'Angleterre par l'organe du Duc de Newcastle, a formellement reconnu en 1853 et 1854 le droit des Boers du Trans-Vaal comme celui de l'Etat d'Orange, de se gouverner à leur guise, bien ou mal, comme ils l'entendraient, renonçant en termes clairs et exprès, à toute intervention dans les affaires domestiques des deux Républiques: „Guarantee, in the fullest manner on the part of the British Government, to the emigrant farmers beyond *the Vaal*, *the right to manage their own affairs*, and to govern themselves *without any interference* on the part of Her Majesty the Queen's Government, and that *no encroachment shall be made* by the said Government on the territory beyond to the north of the Vaal River . . . it being understood that *this system of non-interference is binding upon both parties*" 1). Si mal gouverné qu'ait pu l'être aux yeux de Lord Carnarvon l'Etat indépendant du Trans-Vaal, il valait mieux ce semble, tout bien considéré, que l'abominable coupe-gorge du Dahomey épargné par l'escadre britannique.

Quelle que soit la valeur de ces considérations, mais surtout l'autorité des Traités et Conventions subsistants entre la Grande-Bretagne et la République Sud-Africaine,

2) Extrait du Blue Book, dans l'ouvrage du capitaine Aug. F. Lindley, *Adamantia. The truth about the South-African Diamond Fields* (London 1873) p. 237 suiv.

en présence des graves complications auxquelles l'Europe est en butte en ce moment, jamais l'avertissement qu'à l'occasion de Cracovie donna Lord Palmerston en plein Parlement, ne mérita plus d'attention et d'être observé religieusement: „Si les grands États, dit-il, sont aussi sages que je crois qu'ils le sont, s'ils savent se préparer aux événements de l'avenir et tenir compte de leurs propres intérêts, ils trouveront que le plus sûr moyen d'assurer leurs possessions, c'est de *ne jamais violer leurs Traités avec les petits États*” 1).

Fière de son origine hollandaise, et en possession paisible plus de vingt ans, du gouvernement qu'elle s'était donné en vertu de son indépendance reconnue solennellement par la Grande-Bretagne, la République du Transvaal semblait en cas de besoin, devoir compter plutôt sur l'aide et l'assistance militaire du Cap contre les Cafres; bien loin de pouvoir nourrir le soupçon que pour parvenir à ses fins, la perfidie et l'astuce se serviraient de cette race comme d'un instrument de division pour détruire un Etat qui, témoin *l'Almanach de Gotha* pour l'année 1877, avait pris rang parmi les Puissances souveraines, entre la Suisse et la Turquie dont à l'heure qu'il est, le Cabinet de St. James est le plus ferme soutien. — L'incorporation de cette République est à la fois une menace et une offense pour les États secondaires du Continent européen, qui il y a à peine un an, accueillirent le Président Burgers avec les témoignages de la plus haute distinction et qui ensuite ont conclu avec la République qu'il représentait, des Traités d'amitié perpétuelle et de commerce. Finissons en rappelant l'avertissement prophétique, auquel le Parlement britannique a applaudi de nos jours, vérifié depuis par les malheurs de l'Autriche: „il

1) Séance du 18 Mars 1836.

n'échappera pas — telle fut la protestation de l'Angleterre contre l'annexion de Cracovie, — il n'échappera pas à la loyauté des Cours du Nord, que si les Traités de Vienne ne sont pas bons sur la Vistule, ils ne sont pas meilleurs sur le Rhin et sur le Pô.”

Utrecht, 26 Juin 1877.

**Signataires des Protestations et de l'Appel
à l'opinion publique.**

Protestation d'Utrecht.

-
- Vreede, (G. G.) professeur de droit public et des Gens à l'Université d'Utrecht.
 Fruin, (J. A.) professeur de droit civil, Utrecht.
 Nolst Trenité, (J. G. N.) Pasteur de l'Église Wallonne, Utrecht.
 Hall, (J. N. van) docteur en droit, employé supérieur à la municipalité, Utrecht.
 Brederode, (J. J. van) libraire-éditeur, Haarlem.
 Spin, (J. W.) candidat en droit, Amsterdam.
 Nyland, (A. J.) instituteur en chef, Utrecht.
 Gerlach, (J. W. R.) chef de division près la Société d'exploitation des chemins de fer, Utrecht.
 Leersum, (G. J. van) industriel, Utrecht.
 Bosch, (L. E.) avocat, rédacteur en chef du Journal d'Utrecht.
 Nieukerken, (J. J. van) préposé-surveillant du Waterstaat, (ponts et chaussées,) Utrecht.
 Bussy, (Joh. le Cosquino de) particulier, Utrecht.
 Maas, (G. J. G. W.) Utrecht.
 Scholten, (H. T.) Utrecht.
 Nieuwenhuis, (C. J.) ancien conseiller à la Cour provinciale d'Utrecht
 Nieuwenhuis, (F. J.) architecte, Utrecht.
 Zijst, (J. G. A. van) docteur en droit, greffier, Amersfoort.
 Bosch, (J. G. A.) docteur en droit, Utrecht.
 Schmüll, (D. H.) fabricant, négociant, Amsterdam.
 Thieme, (J. F.) négociant en vins, Wijk près Duurstede.
 Sloet tot Oldhuis, (Baron) ancien membre des États-Généraux, Zwolle.
 Knoop, (W. J.) Lieutenant-général, La Haye.
 Casembroot, (Chev. F. de) Contre-Amiral, membre des États-Généraux, La Haye.
 Boom, (E. H.) ancien officier supérieur de marine, Chevalier de l'ordre milit. de Guillaume.
 Blom, (W.) Ingénieur du Waterstaat, Utrecht.

- Callenfels, (P. G.) Colonel d'artillerie en retraite, Utrecht.
 Schmüll, (J. H.) charpentier, Amsterdam.
 Gytenbeek, (J. G. L. van) particulier, Utrecht.
 Quack, (H. P. G.) professeur d'économie politique à l'Université d'Utrecht.
 Booms, (P. G.) Général-major, La Haye.
 Bennekom, (van) Lieutenant-Colonel, Leeuwarden, (Frise).
 Nieuwenhuis, (H. B.) employé surnuméraire à l'administration des postes, Utrecht.
 Kneppelhout de Sterkenburg, docteur en droit, propriétaire, Utrecht.
 Beelaerts van Blokland (chev. G. J. Th.), La Haye.
 Stooft, (W. B.) artiste-peintre, Instituteur à l'école civile moyenne, Utrecht.
 Goetzee, (P. N.) particulier, Utrecht.
 Metzelaar, (G.) libraire, Utrecht.
 Stok, (A.) banquier, Utrecht.
 Hoet, (William J. Ten) avocat, Arnhem.
 Berkhout, (chev. A. W. Teding van), Utrecht.
 Visscher, (J.) pasteur émérite, Utrecht.
 Weevers, (J. W.) Instituteur à l'école civile moyenne, Rotterdam.
 Kolk, (L. B. van der) Instituteur à l'école civile moyenne, Rotterdam.
 Heringa, (S. Gille) ancien Inspecteur des écoles, Berlicum (Brabant septent.)
 Wilde, (C. de) docteur en droit, avoué et juge de canton-suppléant, Utrecht.
 Vos, (Flor. E.) docteur en médecine, Utrecht.
 Sylvius, médecin, Zoelmond.
 Bouman, (L.) particulier, Utrecht.
 Lier, (E. van) avocat, Amsterdam.
 Achterberg, (A. J.) architecte-inspecteur, Utrecht.
 Son, (Lehman) docteur chirurgien-dentiste, Rotterdam.
 Cohen, (M. R.) candidat en droit, Amsterdam.
 Scheltema, (D.) ancien agent de la Banque de Java. Haarlem.
 Stieltjes, Ingénieur et membre des Etats-Généraux, Rotterdam.
 Bouricius, (G) receveur des contributions, Oude Pekela c. a. (Groningue).
 Wijne, (J. A.) professeur d'histoire à l'Université d'Utrecht.
 Rahusen, (J. J.) docteur en droit, Amsterdam.
 Schussler, (F.) Amsterdam.
 Meurs (C. H. Van) avocat, Haarlem.
 Halverhout, (C. A. W) ancien officier supérieur de la marine des Pays-Bas, Beverwijk.
 Werdmüller von Elgg, (P. A. C. H. T. A.) ancien officier de l'armée aux Indes, Culemborg.
 Pauwert, (Joh. L. van der) rédacteur du Journal de Goes (Zélande).
 Bisschop—Grevelink, (A. H.) La Haye.
 Ittersum, (F. A. S. A. baron van) docteur en droit, chambellan de S. M.
 Perk, (M. A.) Pasteur de l'Église Wallonne, Amsterdam.
 Star, (Dr. W. A. van der) médecin, Amsterdam.
 Ramaer, (Guillaume) industriel, Helmond.
 Opzoomer, (C. W.) professeur de philosophie à l'Université d'Utrecht.

- Hartogh Heys van Zouteveen, (Dr. H.) Assen.
- Keppel-Hesselink, (H. G.) ancien habitant du Cap de Bonne Espérance, Renkum.
- Olivierse, (Ph. J.) libraire-éditeur, Culemborg.
- Siccama, (Chev. J. Rengers Hora-) de Farmsum et Oosterveld, docteur en droit, Groningue.
- Koning, (Dr. J. J.) Amsterdam.
- Vreede, (D.) maire-adjoint, Wageningen.
- Goudsmit, (M. Th.) avocat, Rotterdam.
- Hamel, (J. van) ingénieur civil, Bruxelles.
- Lier, (H. J. van) avocat, Amsterdam.
- Veur, (J. C. van der) ministre du culte, Zoelmond.
- Ven, (H. van der) ministre du culte, Tiel.
- Winshey, (G. W. van) ancien officier et membre des États d'Utrecht.
- Kool, (G. P.) Zwolle.
- Bake, (W. A. van den Wall) docteur en droit, Utrecht.
- Junius, (P. H. F.) docteur en droit, ancien Président du Conseil de Justice, Muntok (Banka).
- Bohn, (F.) éditeur, Haarlem.
- Boer, (W. R.) docteur en droit, maire-adjoint, Utrecht.
- Koker, (Dr. K. H. J.) co-recteur de l'école latine (Gymnase), Elbourg.
- Comte, (Dr. F. C. Le) Epe, près Apeldoorn.
- Rasker, (T. M.) aide-apothicaire, Arnhem.
- Koestal, (J. H.) apothicaire, Arnhem.
- Martini de Geffen, (Chevalier) propriétaire, Vught.
- Borsten, instituteur en chef, Esch.
- Elzen, (J. van den) ingénieur du chemin de fer Anvers-Gladbach, Buggenum près Ruremonde.
- Rijckholt, (Isid. Br. de Bonnam de) Buggenum.
- Themaat, (A. VerLoren van) docteur en droit, ancien conseiller à la Cour provinciale d'Utrecht, Utrecht.
- Janson Jr., (J. H.) négociant, Sloterdijk près Amsterdam.
- Rossem, (Dr. C. van) Amsterdam.
- Stoppelaar, (G. N. de) docteur en droit, secrétaire de la municipalité, Middelbourg, etc.
- Nierstrasz, (N. H.) capitaine-ingénieur, Bois-le-Duc.
- Soli, (J. H.) ministre du culte, émérite, Haarlem.
- Bremer, (J.) Amsterdam.
- Ittersum, (A. M. K. W. baron van) ingénieur des ponts et chaussées de l'État, Zutphen.
- Eilbracht, (H.) major en retraite.
- Burger, (Dr. D.) recteur du Gymnase, Amersfoort.
- Bennik, (A.) Krimpen sur le Lek.
- Harting, (Dr. P.) professeur à la faculté des sciences naturelles, Utrecht.
- Rojien, (Dr. A. E. van) Heemstede.

- Sandberg, (Dr. J.) co-recteur du Gymnase, Amersfoort.
 Witsen, (N. C.) Amsterdam.
 Koning, (J.) Amsterdam.
 Cazius, (J. H. C.) docteur en droit, conseiller à la Cour, Bois-le-Duc.
 Mulder, (P. F.) Amsterdam.
 Mol, (J. G. de) Amsterdam
 Bos, (J. F.) médecin, Hoogland (Utrecht).
 Herwerden CHZ., (Dr. C. H. van) ministre du culte, Groningue.
 Jacobson, (A. W.) docteur en droit, avocat à la Cour de cassation, la Haye.
 Schober, (J. H.) docteur en droit, propriétaire, Putten.
 Wolterbeek, (J. G. W.) rentier, Utrecht.
 Vries, (J. de) négociant, Zwolle.
 Leeuw, (L. A. de) instituteur en chef, Zwolle.
 Merlen, (Chev. B. van) Général-major de cavalerie en retraite, Haarlem.
 Beek, (A. J. van der) Haarlem.
 Allan, (F.) instituteur à l'école normale de l'État, Haarlem.
 Gerlings, (Jager) avocat et négociant en vins, Haarlem.
 Straten, (van) ancien fonctionnaire supérieur aux Indes-Orientales, Haarlem.
 Casembroot, (Chev. C. J. de) ancien officier de marine, Paris.
 Huzenholtz, (F. W. N.) ministre du culte, Santpoort près Haarlem.
 Hazenberg, (B.) bourgmestre, Grootegast (Groningue).
 Rosema, (G. J.) maire-adjoint, Grootegast.
 Piers Jzn., (D. B.) maire-adjoint, Grootegast.
 Broese, (B. J.) ministre du culte, Grootegast.
 Hofstede, (T. W. P.) notaire, Grootegast.
 Rooseboom, (H. J.) receveur des contributions, Grootegast.
 Kramer, (J. J.) instituteur en chef, Grootegast.
 Teenstra, (H. D.) ancien instituteur en chef, Grootegast.
 Dons, (H. J.) médecin et chirurgien, Grootegast.
 Holsboer, (B.) ancien ingénieur, télégraphiste au Cap de Bonne Espérance.
 Wieling, (W. A.) docteur en droit, Arnhem.
 Gregory, (H. T.) docteur en droit, bourgmestre, Elbourg.
 Renten, (R. J.) ancien greffier, Elbourg.
 Brandenburg, (B. J.) Elbourg.
 Tuyl, (G. J. E. van) Elbourg.
 Dompsele, (E. J. D. van) secrétaire de la municipalité, Elbourg.
 Wiggemans, (A. J.) instituteur, Elbourg.
 Snijders, (W. C. M.) directeur des postes, Elbourg.
 Penchen, (J. T.) capitaine en retraite, Elbourg.
 Hoefhamer, (H. A.) docteur en droit, notaire, Elbourg.
 Snellen, (P. C. T.) négociant et fabricant, Rotterdam.
 Callenfels, (J. M.) docteur en droit, ancien receveur des contributions,
 La Haye.
 Callenfels fils, (P. A.) avocat, La Haye.
 Sander-Dresde, (J. E.) Utrecht.

Hentenaar, (S. W.) Utrecht.
 Groeningen, (A. J. van) Utrecht.
 Gieben, Utrecht.
 Haan, (N. de) Utrecht.
 Wit, (H. H. P. de) officier d'artillerie, Delft.
 Hooglandt, (P.) Amsterdam.
 Camphuis, (F. P. J.) étudiant en médecine, Groningue.
 Focke, (J. C.) med. chir. et art. obst. doct., Utrecht.
 Zwieten, (J. van) Delfshaven.
 Kalshoven, (H. G.) Amsterdam.
 Keulen, (C. van) négociant, Amsterdam.
 Lebeau, (J. C.) négociant, Amsterdam.
 Heijen, (H. A.) négociant, Amsterdam.
 Basquet, (H. P.) industriel, Amsterdam.
 Möul, (F.) Weesp.
 Pasmaan, (B.) menuisier, Amsterdam.
 Williams, (N. A.) industriel, Amsterdam.
 Boks, (K.) négociant, Amsterdam.
 Koenen, (D. A.) avocat, Amsterdam.
 Licht, (A.) imprimeur, Amsterdam.
 Koroman, (J. J.) chaudronnier, Amsterdam.

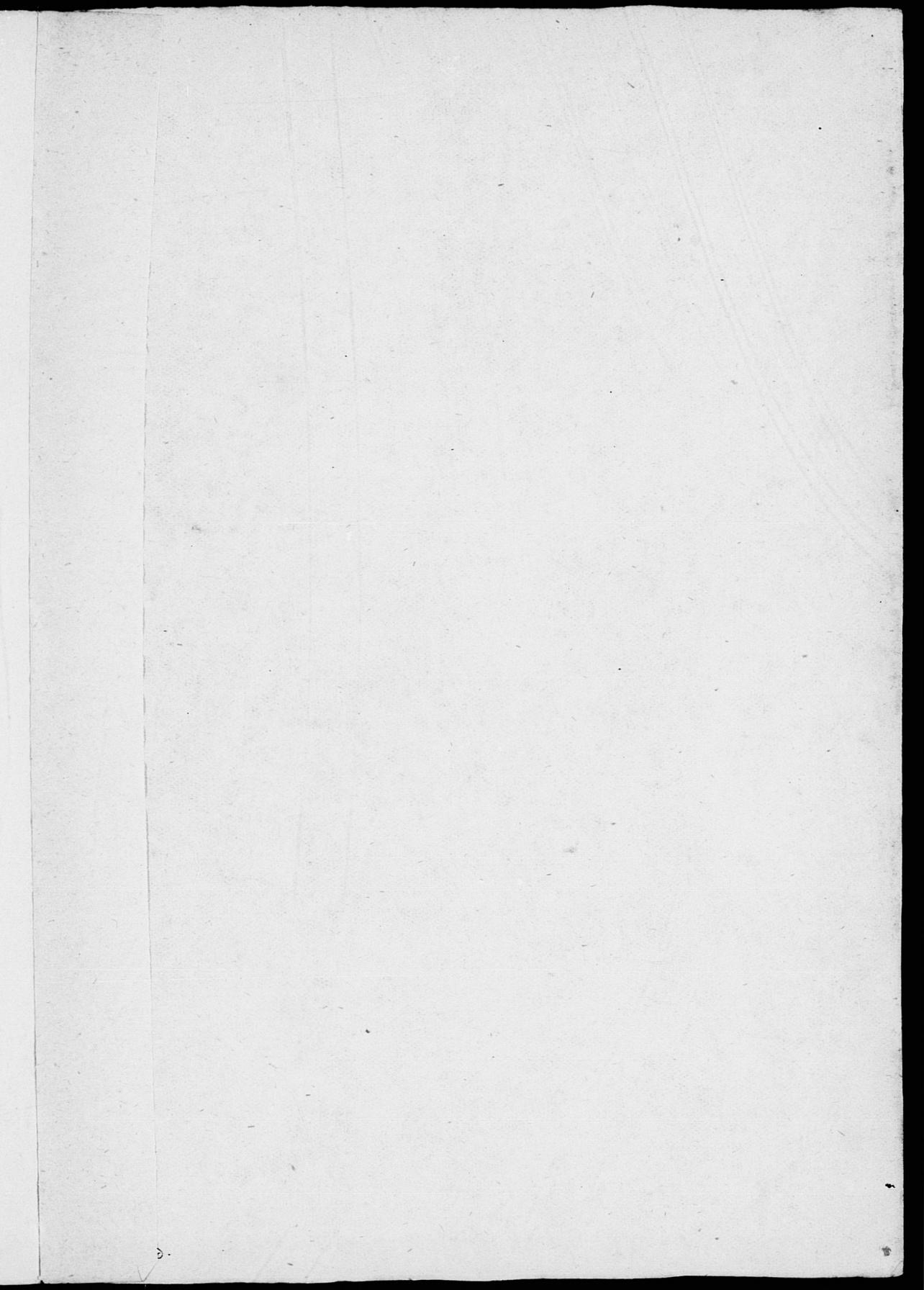
**Protestation, rédigée à Leide. Signataires
 et adhérents.**

P. van Geer, H. Kern, M. J. de Goeje, D. Doyer, C. G. Cobet. H. Oort, A. Kuenen, C. K. Hoffmann, M. de Vries, R. Fruin, J. J. Prins, J. T. Buys, Bierens de Haan, P. A. van der Lith, P. M. Brutel de la Rivière, H. G. van de Sande Bakhuyzen, docteurs et professeurs à l'Université.
 P. du Rieu, J. M. E. Dercksen, L. D. Suringar. H. van der Zweep, Membres du Conseil municipal.
 J. W. van der Kaay, juge de canton, et membre des Etats-Généraux.
 M. d'Aumerie docteur en droit, juge-suppléant de canton.
 G. Zaalberg, Jacques van Kaathoven, C. Ter Laag, L. S. van Praag, W. P. Weebers, A. van Rhijn, M. P. Hus, Boursse Wils, Junius, A. van Iperen, docteurs en médecine.
 F. Was, avocat.
 Eelco Verwijs, W. Pleyte, docteurs ès Lettres.
 Chr. Krabbe, F. H. G. van Iterson, pasteurs émérites.
 J. Knappert, J. D. B. Brouwer, E. César Segers, H. G. Hagen, ministres du culte.
 Docteurs D. de Loos, A. W. Kroon, jeune; C. A. X. G. F. Sicherer, J. Campert, Directeur et Instituteurs de l'école civile moyenne.

- J. Verdam, précepteur au Gymnase, docteur ès Lettres.
 W. A. A. L. Domis, docteur en droit.
 L. Driessen, Fabricant.
 S. de Clercq, Chef de l'administration des digues du Rhin, (Dykgraaf).
 A. C. Vreede, docteur-agrégé pour la littérature javanaise, Leide.
 Zurcher, (J.) docteur-agrégé pour la littérature des Indes, Amsterdam.
 Clercq, (G. J. de) directeur de la Banque Néerlandaise des Indes, Amsterdam.
 Spruijt, (C. B.) docteur en philosophie et instituteur à l'école civile moyenne, Utrecht.
 Mansvelt, (A. P. van) docteur en médecine, Utrecht.
 Bakhuijzen, (W. H. van de Sande) instituteur à l'école civile moyenne, Utrecht.
 Es, (A. H. G. P. van den) docteur ès Lettres et recteur du Gymnase, Utrecht.
 Herwerden, (H. van) professeur de littérature classique à l'Université d'Utrecht.
 Dibbits, (H. C.) professeur ès sciences naturelles, Utrecht.
 Rooseboom Wzn., (H. J.) Vianen.
 Sanders, (T.) jeune, Amsterdam.
 Dr. Engelbregt, (C. A.) Directeur de l'école civile moyenne, Utrecht.
 Waller, (H.) docteur en droit, ancien juge de canton, Utrecht.
 Lubach, (D.) docteur en médecine, inspecteur d'hygiène etc., Kampen (Overissel et Drenthe).
 Roessingh van Iterson, (J. A.) ingénieur de la Société d'exploitation des chemins de fer, (Tilbourg).
 Eik fils, (J. van) juge au Tribunal d'arrondissement, Amsterdam.
 Hartogh, (A. F. K.) avocat, Amsterdam.
 Keller, (G.) rédacteur en chef de l'Arnhemsche Courant, Arnhem.
 Kuyper, (Dr. A.) ancien membre des États-Généraux, La Haye.
 Leeuwen, (H. J. van) docteur en droit, avoué près le Tribunal d'arrondissement séant à Bois-le-Duc, Eindhoven.
 Morell, (Dr. L. J.) précepteur au Gymnase, Utrecht.
 Rauwenhoff, (Dr. N. W. P.) professeur de botanique à l'Université d'Utrecht.
 Snellen, (Dr. Maurice) Utrecht.
 Kan, (Dr. C. M.) Utrecht.
 Gunning, (Dr. J. W.) professeur de chimie, Amsterdam.
 Stieler, (Joh. F.) Amsterdam.
 Maronier (J. H.) ministre du culte, Utrecht.
 Holwerda, (Dr. J. H.) recteur du Gymnase, Gorcum.
 Pecker, (A. de) ministre du culte, Gorcum
 Sanders, (B. A.) officier d'artillerie, Groningue.
 Loeff, (A. Rutgers van der) pasteur émérite, Leide.
 Nahuijs, (G. A.) docteur en droit, substitut du Procureur du Roi, Arnhem.
 Horst, (S. van der) docteur en médecine, Amsterdam.

Signataires de l'Appel de citoyens Hollandais.

- Vreede, (G. G.) professeur de droit public et des Gens, Utrecht.
 Donders, (F. C.) professeur de médecine, Utrecht.
 Savornin Lohman, (Chev. A. F. de) Conseiller à la Cour, Bois-le-Duc.
 Doorman, (J. D.) Rédacteur en chef du Dagblad, La Haye.
 Hofstede de Groot, (P.) professeur émérite de théologie, Groningue.
 Tromp, (F. C.) Amsterdam.
 Tydeman, (J. W.) docteur en droit et avocat, Amsterdam.
 Mock, (Chev.) Membre des États, etc., La Haye.
 Salvador, (Chev. M.) Haarlem.
 Muller Massis, (Dr. D. G. W.) Nimègue.
 Brauw, (Chev. W. M. de) docteur en droit, La Haye.
 Raat, ancien officier supérieur aux Indes, etc. La Haye.
 Sloet tot Oldhuis, (baron) ancien membre des États-Généraux, Zwolle.
 Donker Curtius, (F. C.) Membre de la Haute Cour, La Haye.
 Hora-Siccama, (Chev. O. W.) Président de la Chambre des Comptes, La Haye.
 Lijnden, (J. C. E. Comte van) docteur en droit et juge au trib. d'arr.,
 La Haye.
 Cohen Stuart, (J. A. T.) ancien administrateur des finances de la Guyane
 hollandaise, La Haye.
 Nierstrasz, (J. L.) ancien officier supérieur de marine et membre des États-
 Généraux, Valkenburg, (Limbourg).
 Nieuwenhuis, (J. Domela) avocat, Amsterdam.
 Arts, (L.) ancien Référénaire au ministère des affaires étrangères,
 La Haye.
 Constant-Rebecque, (J. G. baron de) docteur en droit, Loosduinen.
 Wijnne, (J. A.) professeur à l'Université d'Utrecht, déjà signataire de la
 1ère protestation.
 Wieling, (W. A.) docteur en droit, Arnhem, déjà signataire de la 1ère
 protestation.
 Gisolf, (G. H.) Rotterdam.
 Tempelman van der Hoeven, docteur en médecine, Utrecht.
 Greebe, (A.) docteur en droit, bourgmestre, Zaandam.
 Dwars, (P.) docteur en droit, greffier de la justice de canton, Zaandam.
 Meyboom, (Dr. H. U.) ministre du culte, Veendam (Groningue).
 Visser, (C.) docteur en droit, juge de canton, Zaandam.
 Veye, (F. H. de) docteur en droit, Secrétaire de la commune de Zaandam.
 Montijn, (J. A.) industriel, Oudewater.
 Halbisch, (J. M.) ancien préposé du service sanitaire militaire aux Indes,
 Utrecht.



S.
40